

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Budget 2020

Ville de Bourg-en-Bresse



www.bourgenbresse.fr

Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2020

Répondre aux besoins de la population

Investir pour l'avenir

* * *

Maîtriser la dépense

Maintenir le niveau et la qualité des services rendus

Réaliser les projets du mandat 2014 - 2020

Prioriser les investissements dans les quartiers

DOB 2020

Le contexte national de préparation du BP 2020

- **Croissance économique faible et inflation modérée**
- **Aggravation des inégalités,**
 - **Persistance du chômage et de la précarité**
- **Augmentation du déficit public**

DOB 2020

Le contexte national de préparation du BP 2020

- **Encadrement des dépenses et de l'endettement des collectivités locales**
- **Poursuite de la baisse de la dotation forfaitaire de l'État**
- **Renforcement de la péréquation et incitation à l'investissement**
 - **Augmentation de la dotation de solidarité urbaine**
 - **Reconduction du fonds de soutien à l'investissement local**

DOB 2020

Le contexte national de préparation du BP 2020

Dégrèvement total de la taxe d'habitation pour 80 % des contribuables en 2020

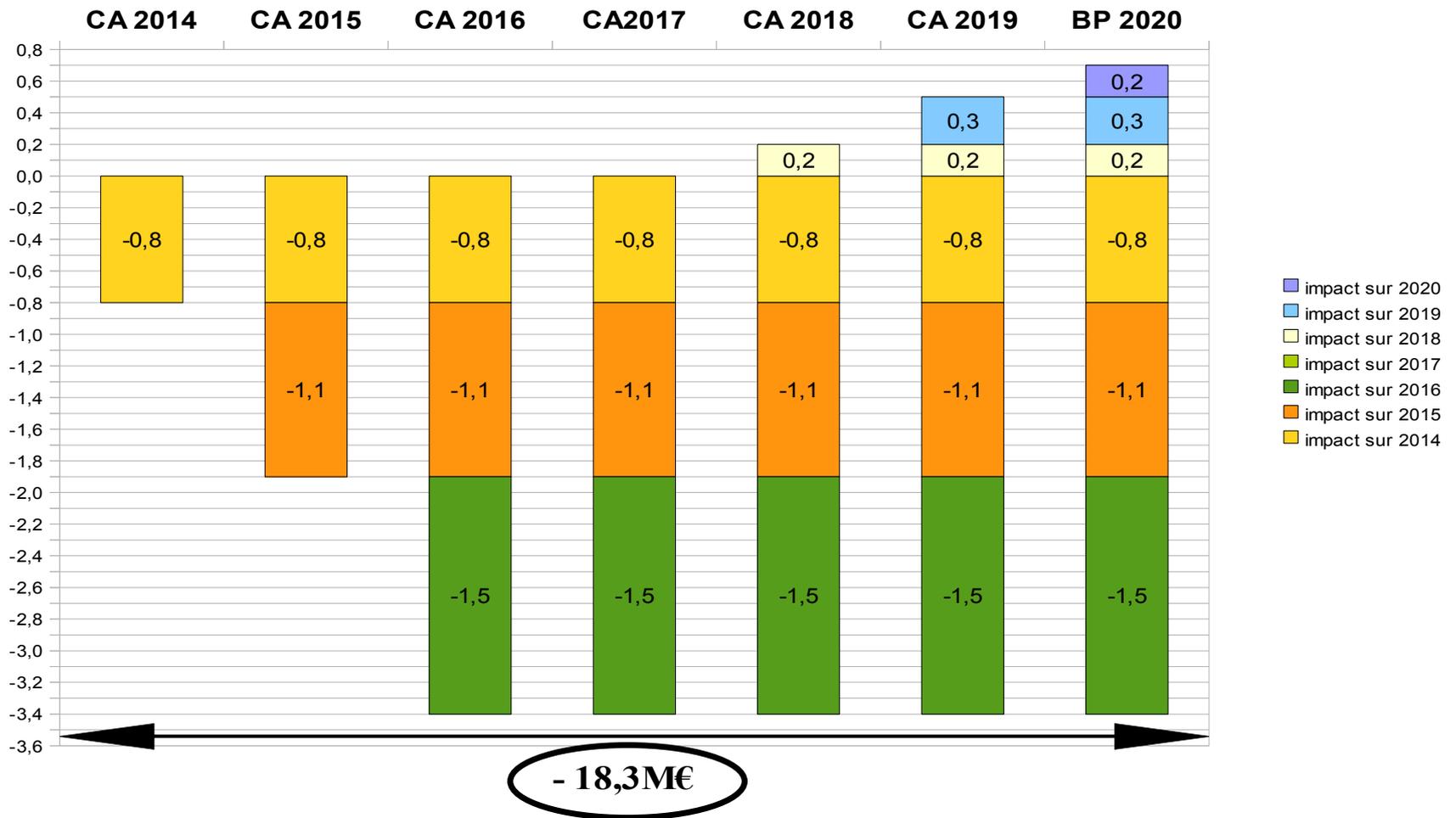
Calendrier de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, le seuil entre les 80 et les 20% ciblés est de 27 432 € de revenu de référence (personne seule)

Année	Dégrèvement			Exonération		
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Suppression pour 80% des foyers	30%	65%	100%	100%	100%	100%
Suppression pour 20% des foyers				30%	65%	100%

DOB 2020

Impact de la baisse des dotations de l'État en M€

Impact de la baisse des concours financiers de l'Etat pour la ville en M€
(montants CA 2013 à 2019, BP 2020)



DOB 2020

Orientations de la ville

Poursuivre les efforts de maîtrise de la dépense
tout en préservant les services offerts à la population bourgienne

Dégager des marges de manœuvre pour :

- . Assurer la maîtrise durable de l'équilibre du budget et contenir la dette
- . Faire face à l'évolution des besoins de la population
- . Investir dans les voiries et équipements publics avec priorité
 - Aux quartiers et à la lutte contre le dérèglement climatique
 - À la réalisation des projets du mandat

DOB 2020

Modification de la structure du budget de la ville

Budget principal :

La réfection des chaussées après travaux réalisés par les concessionnaires est désormais assurée par la ville qui leur facture le coût.
(nouveau règlement de voirie)

=> **une augmentation de la dépense** au chapitre des charges à caractère général

=> **une augmentation des recettes** au chapitre du produit des services et du domaine

Normalement neutre sur l'équilibre du budget

DOB 2020

Recettes de fonctionnement

► Impact national des décisions de l'État :

- Revalorisation des bases de la fiscalité directe en fonction de l'inflation (Cf. loi de finances)
- Impact différé et erratique des recettes du forfait post stationnement

► Choix de la collectivité :

- Maintien des taux de fiscalité (TH et TFB)
- Limitation de l'ajustement des tarifs à l'évolution de l'inflation

DOB 2020

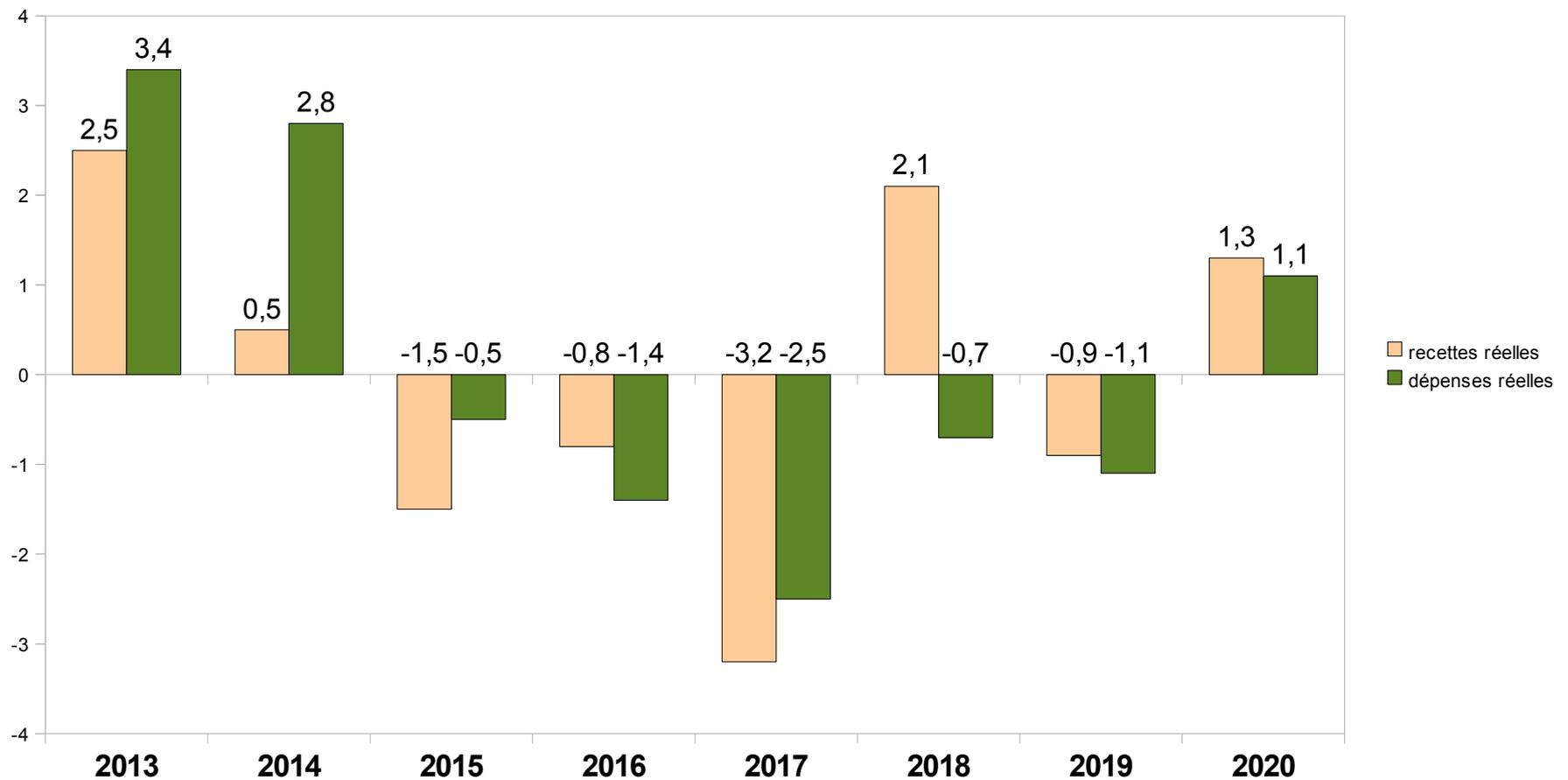
Contenir les dépenses de fonctionnement

- ▶ **Limiter l'augmentation des charges à caractère général : + 2 %**
(+ 0,3 % à structure constante) : hausse des tarifs de l'énergie, priorité aux centres de loisirs, augmentation de la charge de travail du service espaces verts
- ▶ **Évolution de la masse salariale (+ 1,5 %) de BP à BP**
Hausse limitée à l'impact du GVT + 4 emplois EPE + 1 emploi état civil (en année pleine)
- ▶ **Maintien global des subventions aux associations au niveau 2019**
avec ajustements pour répondre à des besoins nouveaux

DOB 2020

Évolution des recettes et dépenses de fonctionnement

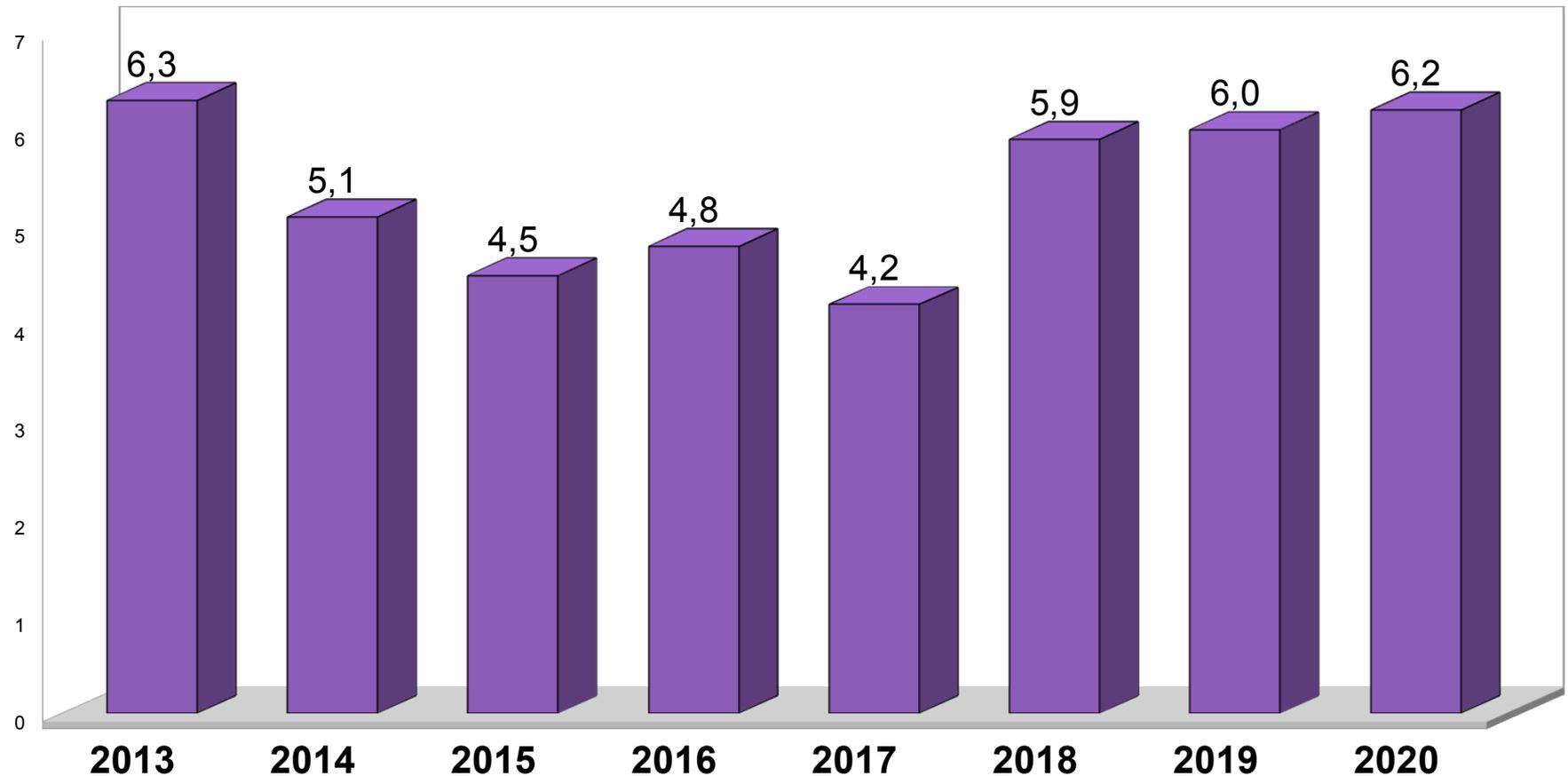
Evolution des recettes et dépenses de fonctionnement en % (de BP à BP)



DOB 2020

Évolution de la capacité d'autofinancement

Evolution de la capacité d'autofinancement (épargne) en M€ de BP à BP



DOB 2020

Investir davantage tout en réduisant la dette

- ▶ Maintenir l'effort d'investissement à près de 16 M€, avec
 - Une épargne prévue de 6,2 M€ en augmentation : + 213 K€
 - Des concours externes (subventions) : 4,1 M€
 - Le produit de cessions : 3,8 M€
 - Un recours modéré à l'emprunt : 5,1 M€



Une dette globale consolidée (avec SPL) sous contrôle :
42,6 M€ fin 2019, soit (- 3,6 %)

DOB 2020

Un budget pour améliorer le cadre de vie

► Investir pour entretenir et rénover

- **Les voiries : environ 3 M€**

dont Bd Edouard Herriot, rues Montesquieu, Montholon

et avenue Jean-Marie Verne

- **Le patrimoine bâti : entre 2 et 2,5 M€**

- **Poursuivre la « débitumisation » des cours d'école**

- **Achever le plan de déploiement de la vidéoprotection en centre**

ville

DOB 2020

Investir dans les projets du mandat, pour l'avenir

- **Maison de la culture et de la citoyenneté**
- *Aménagement des espaces publics autour du Carré Amiot*
- **Salle des fêtes familiales à Bouvent-Curtafray**
- *Espace d'animation sociale de proximité de la Madeleine*
- **Rénovation des vestiaires de la Chagne**
- *Rénovation thermique et accessibilité du bâti municipal (3^e tranche)*
- **Rénovation du gymnase Henri Villard (PRRU)**
- *Réalisation du bâtiment de l'ETAC (PRRU)*

DOB 2020

La situation financière au CA 2018 et évolution à fin 2019

- ▶ **Une situation financière saine à fin 2018 avec une diminution de la dette fin 2019, malgré des niveaux d'investissement sans précédent**
- ▶ **Exécution du budget 2019**, à deux semaines de la clôture des comptes, du fait d'une évolution des recettes réelles qui devrait être supérieure aux dépenses réelles (écart de 9 points)
 - => **Épargne brute : 8,3 M€ environ**
 - => **Capacité de désendettement : moins de 6 ans**
(78 % de la dette de la ville est à taux fixe)

DOB 2020

CONCLUSION

► Dans un contexte national de désarroi et d'exaspération de la population, révélateurs d'aspirations à une économie plus respectueuse de l'environnement et dont les fruits seront plus justement répartis, la municipalité entend mobiliser, en 2020, les ressources nécessaires pour lui permettre :

- D'assurer les services de proximité attendus par la population bourgienne et de faire face à l'évolution de ses besoins
- D'atténuer les effets des inégalités sociales par une politique tarifaire redistributive au bénéfice des familles et des habitants les plus fragilisés et soutenir les associations qui œuvrent pour la solidarité (cantine scolaire, centre de loisirs, ...)
- De soutenir le dynamisme du secteur associatif, dans tous les domaines, notamment social, culturel, sportif et de loisirs pour un mieux vivre ensemble
- De promouvoir une ville durable